



JOURN@L FOOT

N°588 DU 9 NOVEMBRE 2023

FOOT LOISIRS | CREATION D'UN CRITERIUM

Le District envisage la création d'un critérium inter-entreprise / D5+.

L'idée serait de regrouper les clubs actuellement en foot entreprise, et des équipes de D5 qui n'ont pas pu s'engager en Championnat (effectif trop restreints ou en sureffectif). Possibilité de créer des ententes entre clubs voisins.

Format de la compétition :

- Licences loisirs ou libres
- Matches en semaine
- Eclairage non homologué accepté
- Démarrage printemps 2024
- Matches à 11
- Pas de FMI
- Pas de frais d'engagement
- Catégories concernées : Vétérans – Séniors – U20

Date limite des inscriptions 31 décembre.

ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER

L'Assemblée Générale du District se déroulera le **24 novembre à 19h** à l'auditorium Paul Langevin (Ville la Grand).

SOMMAIRE

SECRETARIAT GENERAL P1
 STAT. ARBITRAGE P4
 JEUNES P4
 REGLEMENTS P5
 ARBITRAGE P6
 FUTSAL P7
 TECHNIQUE P9
 FEMININES P10

COMPTE-RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU 23 OCTOBRE 2023

Présents : D Allard - B Bard - JM Baulmont - P Boisson - B Cheneval - P Chevrier - E Dupré - P Gallay - C Grange - L Lutz - G Moscato - G Laverrière - D Marel - A Parent - C Perrissin - C Grange - A Rosset - JD Roux - F Sussey

Excusés : A Badin - P Bernard - M Caruso - D Mouchet - J Petit - L Quetstroy - C Sanavio

Assiste : F Pirat

- **REMISE MEDAILLE des médailles de Ligue à :**

- Bard B – Vermeil
- Gallay P – Or
- Grange C – Vermeil
- Chevrier P - Vermeil
- Lutz L – Vermeil
- Marel D – Vermeil
- ROUX JD – Vermeil

Le Président et tous les membres du comité félicitent les récipiendaires pour cette distinction amplement méritée.

- **POINT LICENCES :** le district compte 29 834 licences à ce jour, soit plus qu'au terme de la saison dernière.

- **CONVENTION PARTENARIAT :**

Le comité autorise à l'unanimité des membres le président à signer la convention de partenariat avec le comité départemental de sport adapté, Sandrine Janssoone en assurera l'animation.

- **PRATIQUE DU FOOT DES ENFANTS :**

- Pratique U7
 - Demande d'observateurs élus pour les plateaux
 - Fiche d'observation à renseigner par l' élu transmise aux membres du CD par JD Roux
 - Vérification des licences ou/et d'une liste des joueurs participants ;
 - Journée nationale U7 : La réflexion est engagée sur l'opportunité d'une organisation sur une journée pour tous ou en 2 groupes en ½ journées : D

La décision sera prise en fonction des capacités du site d'accueil retenu.

- Pratique U13 – les demandes spécifiques seront étudiées par la CTD

- **COMMISSIONS**

STATUT ARBITRAGE

- La situation des clubs a été revue par la commission pour respecter la disposition fédérale repoussant la date de renouvellement et de changement de statut des arbitres, du 31 août au 30 septembre 2023 en raison des problèmes informatiques.
- La nouvelle situation des clubs fera l'objet d'une parution au PV du 26 octobre

FORMATION DE DIRIGEANTS

- Arbitres bénévoles : 26 personnes sur 2 sessions réalisées à ce jour.
- Délégués de club : 5 sessions planifiées :

BONS EN CHABLAIS AG	504539 - 25/10/23 à 19h - Douvaine/Allinges
EPAGNY METZ-TESSY AS	547152 - 27/10/23 à 19h - GFA/Sillingy/Haut Rhône
THYEZ ENT S	517778 - 31/10/23 à 19h - Sallanches/Marnaz/Vougy
VALLEIRY ET S	516535 - 02/11/23 à 19h
VETRAZ MONTHOUX US	519731 - 08/11/23 à 19h - La Filière/Cranves

Les clubs qui souhaitent organiser une réunion décentralisée peuvent contacter directement Jean Denis ROUX.

FUTSAL

- Séniors en championnat inter-district : 7 clubs + un exempt, en l'attente d'une éventuelle 8^{ème} équipe souhaitée.
- Challenge U9 à Margencel le weekend dernier : 6 équipes présentes.
- Recherche de disponibilité d'installations
 - Annecy : en cours
 - Annemasse : pas de réponse après la présentation des besoins à la Mairie
 - Pays Rochois : pas de possibilité
 - Ville La Grand

COMPETITIONS

- Jeunes :
 - Première phase terminée, seconde phase en cours d'organisation en fonction des résultats sportifs des équipes sur la 1^{ère} phase.
- Séniors D5 : proposition de modification de la compétition à soumettre à la prochaine AG en vue d'un éventuel championnat en deux phases comme pour les compétitions jeunes

Projection sur la base de cette saison :

- Première phase : 9 poules de 6
- Deuxième phase :
 - Promotion : 3 poules de 8 clubs pour la montée en D4
 - 3 ou 4 poules pour foot du type « loisir » sans montée.
 - Avec possibilité d'inscription d'équipes jusqu'à la fin de la première phase
 - Départ de la première phase début septembre

DELEGATION

- Suite à la candidature de Mr M'BENGUE Magueye – le président de la commission rencontrera cette personne préalablement à toute décision.
- Délégués de secteur : ils peuvent être sollicités à tout moment par la Ligue afin de vérifier l'état d'un terrain ou d'une installation sportive dans le cas d'une demande de remise de match.
- Depuis le début de saison, la commission enregistre une forte demande de délégués du district sur nos rencontres.

CRA/CDA

- 252 arbitres officiels sont désignables à ce jour
- Formation :
 - 21 candidats ont réussi l'examen lors de la première session
 - 16 candidats inscrits pour la seconde session qui aura lieu ce weekend
 - La CDA fait part de l'accueil insuffisant des arbitres au FC Annecy
 - La CDA informe du non-respect par les clubs des règles transmises par la Ligue concernant le plan vigipirate attentat ;

REGLEMENTS

- Statut des éducateurs pour séniors hommes et femmes : les clubs sont en conformité
- Statut des équipes de jeunes pour la montée des équipes de D3 en D2 : les informations ont été publiées au PV
- Article concernant les jours fériés en France et travaillés en Suisse
 - Les clubs exploitent la possibilité offerte comme étant leur choix
 - La décision de la date du match est réservée à la commission : une information complémentaire sera communiquée aux clubs avec l'aval du comité de direction.
 - Le club de Viuz en Sallaz malgré les multiples rappels n'a jamais fait parvenir la feuille de match papier U15F du 15/09/23 qui l'opposait à Ayze. : Décision : si feuille non reçue sous une semaine, match perdu pour Viuz avec pénalité + amende

Terrains/FAFA

- Attribution des crédits terminée pour cette saison
- Nombreuses demandes pour modification ou installations d'éclairage LED

FEMININES

- Belle réussite de la Rentrée du foot féminin le 30/09 au Chable
- La journée Franco Suisse du Conseil du Léman, sera organisée par notre District le 23/06. Le site du Chable sera sollicité.
- La Fête du foot féminin aura lieu le 01/06 : site à déterminer en fonction du cahier des charges.

DISCIPLINE/ APPEL/PREVENTION

- La réunion plénière organisée à la Ligue a permis de traiter les sujets d'actualité :
 - Intervention Licra et Sport et santé
 - 2,5% de plus de sanctions depuis le COVID
 - Utilisation d'une vidéo : soumise à l'approbation préalable de la commission sous réserve d'être présentée avant l'audition et visionnée par l'arbitre
 - Utilisation d'un film fait par un club à des fins privées pour le club (exemple observation et analyse technique) du match est acceptée.
 - La commission de discipline est autorisée à requalifier une sanction prise par un arbitre.
 - Obligation de la présence d'un parent ou représentant légal ou d'un adulte accrédité, pour interroger des mineurs en audition ou au cours de l'instruction
 - Des actions sont à l'étude afin de trouver des solutions aux incivilités et agressions, ainsi qu'aux comportements des parents.
 - Commission de discipline : Proposition de la candidature pour Gagliotto Riso Cassandre en remplacement de Moscato G. Validation par le Comité

REUNION DES COMITES AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

- 45 comités convoqués
- Présentation des projets prioritaires du département :
- Présentation du dossier mixte Alpes du nord/Alpes du sud pour l'organisation des jeux olympiques d'hiver
- Construction de 13 nouveaux collèges avec gymnase d'ici 2030 et amélioration des gymnases existants pour donner accès aux comités sportifs.
- Projet de construction de l'ARENA Haute Savoie à La Roche sur Foron
- 1000 enfants pour aller aux jeux olympiques de Paris
- le foot se concentre sur l'opération de la FFF : « Le foot entre en jeu »

DIVERS

- AG été qui sera électorale se tiendra à Douvaine au cinéma le samedi 22/06/24.
- AG d'hiver de la Ligue aura lieu le 02/12/23 à Tola-vologe dans la nouvelle salle qui sera inaugurée par le Président Diallo
- En raison de l'indisponibilité du stade de France, la journée des bénévoles aura lieu les 22 et 23/03/24 à Lyon avec match France/Allemagne en support.
- Un point est fait sur les travaux au siège du District et des différents équipements.

Remerciements à tous les membres

Le Président D. ALLARD clôture la séance à 21h15.

NOTE AUX TRESORIERES

Clubs non à jour avec le relevé n°1 payable au 31/10 :

BONTAZ ACADEMY - EVIAN FC – ETREMBIERES OLYMPIQUE - FUTSAL VERMILLON – GPT AALP - GPT ARVE
MONTAGNE 74 -GPT BAS CHABLAIS – UGINE AS

TOURNOIS

Le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser.

Si vous souhaitez organiser un tournoi, merci d'en informer le District par mail en indiquant la date de votre tournoi et les catégories concernées. A noter que la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles) > **sauf U7/U9/U11**
- du respect des temps de jeu et de repos

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).

- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

CORRESPONDANCE

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission de Discipline :

Henriques - CSA Poisy – Foron FC – GJ AALP – AS Faverges Portugais – ASP Villaz - USAV

Commission Compétitions :

FC Brevon – ASC Sallanches – ES Douvaine Loisin – Foot Sud 74 – AS Marin – US Semnoz Vieugy – US Mont Blanc – Morzine SC – Marignier SP – CS Vacheresse – CS St Pierre – ES Valleiry

Commission des Coupes :

FC Thones

Commission Féminines :

AS Ugine – ES Lanfonnet

Commission de l'Arbitrage :

Marnaz FC – Futsal Lac d'Annecy – Rolland

Commission du Statut de l'Arbitrage :

Bouilly

COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Président : ROUX Jean-Denis

MUTATION SUPPLEMENTAIRE :

Pour le club de BONS EN CHABLAIS AG – 504539, Jean Denis ROUX - Président de la Commission a omis de retranscrire l'information du club donnée, lors de la réunion de rentrée, pour l'attribution de la mutation supplémentaire à l'équipe U15 D1.

COMMISSION DES JEUNES

Président : Jean-Michel BAULMONT

U13 - Festival U13

Le tirage du 3^{ème} tour est disponible sur le site du District.

La finale aura lieu **samedi 6 avril 2023** (lieu à confirmer)

COMMISSION DES REGLEMENTS

Présidents : Pierre BERNARD et Philippe CHEVRIER

Réunion du 06/11/2023

Publiée le 09/11/2023

DECISIONS

MATCH n°26463518

DOSSIER N° 588/17 : FORON 2 – SEYNOD 1 – D1 Poule Unique du 29/10/2023

Au fond :

Considérant qu'il ressort de l'instruction du dossier que le club de FORON FC a rempli l'ensemble de ses obligations réglementaires concernant la remise d'une rencontre lors de la présence d'un arrêté municipal.

Considérant que le club de SEYNOD n'a pas souhaité faire part de ses observations concernant le report de cette rencontre.

Décision :

La Commission des Règlements donne match à jouer et transmet le dossier à la commission compétente pour reprogrammation.

MATCH n°26466437

DOSSIER N° 588/18 : BONS EN CHABLAIS AG 2 – CHAVANOD CO 2 – Coupe U17 2^{ème} Niveau du 04/11/2023

Au fond :

Considérant qu'il ressort de l'instruction du dossier et du rapport de l'arbitre que l'équipe de CHAVANOD 2 n'a pas souhaité reprendre la rencontre au début de la seconde mi temps

Considérant que de ce fait l'équipe de CHAVANOD 2 ne présentait plus au moins 8 joueurs sur l'aire de jeu en début de seconde période.

Décision :

S'agissant d'un match de Coupe, La Commission des Règlements donne match perdu par pénalité à l'équipe de CHAVANOD 2 pour en reporter le gain à l'équipe de BONS EN CHABLAIS 2 et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

La Commission des Règlements transmet le dossier à la Commission des Coupes pour éventuelles suites à donner.

Ces décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de compétence, de forme et de délai précisées aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux, 4 et 10 de l'annexe 2 des mêmes règlements repris par l'article 12-5-1 des Règlements Sportifs du District par courrier électronique, obligatoirement avec l'en tête du club, dans le délai de 7 jours pour les matchs de championnat et de deux en ce qui concerne les matchs de coupe de District ou les litiges survenus lors des deux dernières journées de la compétition ou portant sur le classement en fin de saison, à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée)

FAUTE TECHNIQUE N°4 - SAISON 2023-2024

Président de séance : Laurent LUTZ

Présents : Raphaël BARBARROUX, Antoine BLANCHET, Philippe CHEVRIER, Jean-Paul DREVAULT, Damien FOURNIER, John GARDET, Romain GENOUD, Mike MOMONT, Patrick MOREAU, Frédéric PTASIK.

Assiste : Jérôme MENAND (conseiller technique avec avis consultatif).

1- Identification

Match : **PASSY MT BLANC 3 / FC MARNAZ 1, seniors D5 poule B du 29/10/2023 à 12h15.**

Score : 1-1 à la fin de la rencontre.

Réserves : après-match par le club du FC MARNAZ.

2- Intitulé de la réserve sur la feuille annexe de la FMI

« Nous souhaitons poser une réserve technique sur les faits de match.

- Lors de la première mi-temps, les joueurs de Mont Blanc n'ont cessé d'indiquer les fautes à siffler dans leur langue étrangère (turc).
- En première mi-temps, vers la 30^{ème} minute lors d'une frappe d'un joueur de Mont Blanc en direction du poteau de corner, notre défenseur la contre de la cuisse puis rebondi sur la main qui est en protection du visage. Sous l'influence des joueurs, l'arbitre indique le pénalty pour Mont Blanc.
- Lors d'une action de jeu, mon attaquant se dirige seul au but, il se fait fauché par derrière par le numéro 9 qui est en position d'avant dernier défenseur. Il a clairement annihilé une occasion de but. L'arbitre sous l'influence des joueurs ne sifflera qu'une simple faute et ne sanctionnera pas le défenseur ».

3- Nature du jugement

Au regard des pièces versées au dossier, la commission n'a pas estimé nécessaire de recourir à une audition.

Après étude de ces dernières :

- **Feuille de match et feuille annexe de la rencontre ;**
- **Courrier de confirmation du club du FC MARNAZ ;**

La Commission d'Arbitrage du District jugeant en première instance, la décision étant susceptible d'appel.

4- Recevabilité

- Attendu que l'article 186 des Règlements Généraux de la F.F.F. précise que :

« 1. Les réserves sont confirmées dans les quarante-huit heures ouvrables suivant le match par lettre recommandée ou télécopie, avec en-tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle, ou sinon déclarée sur Footclubs, du club, adressé à l'organisme responsable de la compétition concernée.

2. Le non-respect des formalités relatives à la formulation des réserves et à leur confirmation entraîne leur irrecevabilité. » ;

- Attendu que la réserve technique a été confirmée par le club du FC MARNAZ plus de 48h00 après la rencontre, ne respectant pas le délai de rigueur de confirmation des réserves ;

- En conséquence, la Commission d'Arbitrage déclare **la RESERVE IRRECEVABLE sur la forme.**

5- Décision

Par ces motifs :

- La Commission d'Arbitrage considère la réserve technique irrecevable sur la forme.

- **La Commission d'Arbitrage rejette la faute technique d'arbitrage.**

- **Transmet le dossier à la Commission Sportive pour homologation du résultat de la rencontre.**

- **En outre et constatant que certains faits ou propos relatés dans le rapport ne relèvent pas de sa compétence, la Commission d'Arbitrage transmet le dossier à la Commission de Discipline pour d'éventuelles suites à donner sur le plan disciplinaire.**

La présente décision de la Commission Départementale d'Arbitrage est susceptible d'appel devant [la section « lois du jeu » de la Commission Régionale d'Arbitrage de la LAuRAFoot](#) dans les conditions de forme et de délai prévues aux règlements généraux de la FFF.

CHAMPIONNAT FUTSAL SENIORS SAVOIE - HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX

Sont inscrits en championnat bi- départemental

ASS FUTSAL ROCHETTE O 2

U S CHARTREUSE GUIERS 1

FUTSAL BOURGET UNITED

LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY

Coté Savoie

AS THONON

CBF 74

FLAC 2

Coté Haute Savoie

Pour la saison 2023/2024, 7 formations qui se rencontrent en matchs aller/retour soit 12 matchs.

Les 4 premiers jouent le titre sur un mini championnat de 6 rencontres(aller/retour)

Les 3 derniers jouent les places de 5 à 8 sur un mini championnat de 4 rencontres (aller/retour)

Début du championnat semaine du 16 au 22 Octobre 2023

Le calendrier est en ligne sur le site.

JOURNEE N° 3

FLAC 2 contre FUTSAL BOURGET UNITED

Samedi 11 Novembre 2023 Gymnase SOMMEILLER à ANNECY à 12H30

FUTSAL ROCHETTE O 2 contre AS THONON

Vendredi 10 Novembre 2023 Gymnase du CENTENAIRE à LA ROCHETTE à 21H00

EXEMPT contre US CHARTREUSE GUIERS

HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY contre CBF 74

Judi 09 Novembre 2023 Gymnase COTE ROUSSE à CHAMBERY à 20H45

JOURNEE N°4

FBU contre EXEMPT

US CHARTREUSE GUIERS contre AFRO 2

Mercredi 15 Novembre 2023 Gymnase des ECHELLES à 21H00

FLAC 2 contre HFCC

Samedi 18 Novembre 2023 Gymnase SOMMEILLER à 12H30

AS THONON contre CBF 74

Dimanche 19 Novembre 2023 Gymnase du GENEVRAY à 20H00

COUPE DE SAVOIE FUTSAL

SENIORS MASCULIN : les équipes du championnat bi départemental sont inscrites d'office

Dates des rencontres:

1 ier tour: Semaine du 8 au 14 Janvier 2024

2ieme tour: Semaine du 22 au 28 Janvier 2024

3ieme tour: Semaine du 05 au 11 Février 2024

Finale le 25 FEVRIER 2024

Inscriptions au jour de parution du PV:

FLAC 2

AS THONON

US CHARTREUSE GUIERS

AFRO 2

CBF 74

FBU

HFCC

US LA MOTTE SERVOLEX

CHALLENGE FUTSAL

Durant la trêve hivernal, le district propose aux équipes U13 et U15 un challenge futsal sur 5 dates.

CALENDRIER DES PRATIQUES U13 et U15

- J1 : Samedi 16 décembre 2023 à Ambilly
 J2 : Samedi 13 janvier 2024 (lieu à définir)
 J3 : Samedi 20 janvier 2024 (lieu à définir)
 J4 : Samedi 3 février 2024 (lieu à définir)
 J5 : Samedi 17 février 2024 à Ambilly

FORMAT DE LA COMPETITION

- **Pas de frais d'inscription**
- Engagement via un formulaire en ligne
- Pratique à 5 contre 5
Samedis U13 de 9h à 13h
- Samedis U15 de 14h à 18h
- Arbitrage par les jeunes
- Formule et système : Des points sont attribués à la fin de chaque tournoi.
- Les 3 meilleures équipes seront récompensés à la fin du challenge

Vous avez la possibilité de vous inscrire sur un ou plusieurs tournois.

Plus vous participez, plus vous performez et plus vous avez de chance de remporter le challenge !!

Attention le nombre place est limité à 8 équipes par catégorie et par date.

Journée 1

Samedi 16 décembre 2023

Gymnase d'Ambilly

U13 équipes inscrites : Etrembières – Douvaine – Union Salève Foot – GC USSES – Combloux/Megève – Thonon – Evian (*reste 1 place*)

U15 équipes inscrites : GJAM – Cranves Sales - Union Salève Foot - GC USSES - Combloux/Megève - Thonon (*reste 2 places*)

CHALLENGE NATIONAUX FUTSAL

La FFF (re) lance les challenges nationaux futsal dans les catégories U18 Masculin et seniors féminin.

U18 Masculin, la phase départementale aura lieu le samedi 27 janvier à la maison des sports de Thonon.

Calendrier de la compétition

- **Phase départementale** : Samedi 27 janvier 2024
- **Phase régionale** : Dimanche 17 mars 2024
- **Phase qualificative nationale** : Samedi 6 avril 2024
- **Demi - finale** : Samedi 27 avril 2024
- **Phase nationale** : Samedi 18 mai 2024 (*lever de rideau de la finale de la coupe nationale futsal*)

Seniors Féminine, la phase départementale aura lieu le dimanche 28 janvier à la maison des sports de Thonon.

Calendrier de la compétition

- **Phase départementale** : Dimanche 28 janvier 2024
- **Phase régionale** : Week end 30/31 mars 2024
- **Phase nationale** : Samedi 1 juin 2024 (*lever de rideau de la finale du championnat D1 futsal*)

Inscription en ligne sur le site internet du district à partir du mercredi 15 novembre 2023 !

COMMISSION TECHNIQUE

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Organisation de la pratique Foot des Enfants

CALENDRIERS

Secteur Chablais : veuillez noter que tous les plateaux u7, u9 et u11 de Brevon ont lieu à **Reyvroz**

FUTSAL

Des dates sont prévues cet hiver pour les u7, u9 et u11 mais nous sommes en attente de créneau de gymnase :

Samedi 16 décembre = u7 et u9 (Noël du Futsal)

Samedi 13 janvier = u11 secteur en attente

Samedi 27 janvier = u9 secteur en attente

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

U7

23/09

Chéran – TEGG

30/09

AAG US – Sauverny

14/10

AAG US – Vougy - Pays de Gex (St Genis)

U9

16/09

Pers Jussy 1- Ville la Grand 4 - Odysée 3 -Thonon AS – Cruseilles FC

23/09

Odysée

30/09

Seynod 4 - Aravis 2 - Pers Jussy 4 – Viuz 1 - Odysée 3

07/10

Seynod 1 – Foot Sud 3- Bonneville 3 -Thones 1 - Pers Jussy 1 - Morzine 3

14/10

Chéran 1 – Fillinges 1

U11

16/09

Epagny - Aravis - Ville la grand – Annemasse Ambilly Gaillard(8)- St Pierre - Morzine - Douvaine - Cruseilles - Paysde Gex

23/09

Viuz - Vallée verte – Morzine - Pays de Gex (8)- Sauverny - Vuache

30/09

Sillingy - Villaz - Annemasse Gaillard (D1 D2 et D3), Pers Jussy - Amphion – Marin - Vuache Sauverny

7/10

Anney - Meythey - Aravis- Lanfonnet- Sallanches – TEGG - Sauverny

14/10

Anney Fem – Chavanod – Seynod - Annemasse Ambilly Gaillard (D1 D2 et D3) - Pers Jussy – Viuz - Veigy Amphion – Morzine - Pays de Gex

COMMISSION FEMININES

Présidente : Claude GRANGE

PRATIQUE

PLATEAUX FEMININS

Prochain plateau féminin : **Samedi 25 novembre**

Heure : 10h - 12h

Lieu : Vous choisissez votre lieu de pratique entre LANFONNET – ST PIERRE EN FAUCIGNY et PERRIGNIER

Foot à 4 : U7F - U8F et U9F

Foot à 5 : U9F - U10F et U11F

Pour vous inscrire, cliquez et renseignez le formulaire ci-contre : <https://forms.gle/qorrYFwB4ydkvt2W7>

CRITERIUM U13F

Afin de faciliter le processus d'enregistrement des joueuses et la communication des résultats sur les prochaines journées, nous avons mis en place une procédure simplifiée.

Voici ce que vous devez faire :

1. Enregistrement des joueuses :

- Veuillez cliquer et renseigner la feuille d'enregistrement des joueuses depuis le lien ci-contre :

<https://forms.gle/m3MKsZRUAUp2D8hW7>

- Remplissez soigneusement toutes les informations requises pour chaque joueuse de votre équipe.

- Soumettez le formulaire en ligne avant le début du plateau.

2. Communication des résultats : (par le responsable du plateau)

- A la fin du plateau, utilisez le formulaire de résultats que vous trouverez en cliquant sur le lien :

<https://forms.gle/3fN3kXe6EMHgudrY7>

Calendrier critérium U13F

- J3 samedi 11 novembre
- J4 samedi 25 novembre
- J5 samedi 2 décembre

COUPES U15F – U18F – SENIORS F

Calendrier des coupes

- Tour 1 : 2/3 mars 2024
- Tour 2 : 30/31 mars 2024
- ¼ finale : 8 mai 2024
- ½ finale : 20 mai 2024
- Finale : 15/16 Juin 2024

FUTSAL

Calendrier de la pratique

- Tour qualificatif challenge national Seniors F : Dimanche 28 janvier 2024 (journée)
- Plateau féminin futsal : samedi 10 février 2024 (9h à 12h)
- Challenge départemental U13F : Dimanche 11 février (9h à 12h)
- Challenge départemental U15F : Dimanche 11 février (14h à 18h)

TECHNIQUE

PPF U14F

Le groupe de développement U14F se réunit le **mercredi 22 novembre 2023** (le lieu reste à déterminer).

DOCUMENTS UTILES

Pour tout savoir sur le football féminin, les formes de pratiques, les actions techniques et d'animation veuillez-vous rendre sur le site internet du district onglet « **Documents** » rubrique « **Fiche et Formulaire** » sous rubrique « **Docs Féminine** ».